

Sur convocation du Maire en date du 26 février 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le 3 mars 2016 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

**SONT PRESENTS** : Serge COSSIN, Laure DARRÉ, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, MarieOdile DEFRERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE** : Renelle MELI

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

**Point n°1 : Approbation compte rendu du conseil municipal en date du 4 février 2016**

Le conseil municipal du 4 février 2016 est approuvé ainsi que les délibérations qui s'y rattachent. Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

**Point n°2 : Bien soumis à droit de préemption**

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- Une maison située 39 impasse des Cèdres, vendue 143000 € par Mr PESIN à Mr KETTLER
- Une maison située 668 rue d'Epinal, vendue 110000 € par Mr KETTLER à Mr LABORDE-CASTEX d'Epinal

**Point n°3 : Travaux sylvicoles à réaliser**

L'ONF présente un devis de travaux qui seront réalisés par lui-même pour un montant de 9.178,96 € TTC dans les parcelles 9, 5, 32, 39, 25, 8 et 21.

Le Conseil Municipal accepte ce devis de travaux à l'unanimité.

**Point n°4 : Contribution au SIADU**

La contribution de la commune pour 2016 s'élève à 45.840,28 €. Contribution en baisse par rapport à 2015. Le conseil municipal accepte la contribution et décide de budgétiser cette contribution.

**Point n°5 : Contribution au SDANC**

La cotisation pour 2016 est de 80 € au lieu de 90 € en 2015. Le Conseil Municipal accepte cette contribution qui sera budgétisée.

**Point n°6 : Contribution au SISSG, réhabilitation et extension du COSEC de Golbey** La contribution en 2016 s'élève à 6.124,83 €. Le Conseil Municipal accepte cette contribution et sera budgétisée. Il est prévu l'agrandissement du COSEC (COMplexe Sportif Evolutif Couvert) d'une surface de 185 m<sup>2</sup> mais le dossier prête à discussion car le complexe est utilisé également par les associations sportives de Golbey. Coût des travaux : 569.419,21 € TTC. Dans le tableau de répartition financière, il a été pris en compte le temps d'occupation des locaux : 50 % par les associations de Golbey et 50 % par les collégiens de Louis Armand, en plus de la répartition au prorata du nombre d'élèves et au potentiel fiscal.

**Point n°7 : Rapport de faisabilité pour un projet de cellules commerciales**

La CAE a établi une étude de faisabilité concernant la reconstruction de cellules commerciales suite à l'incendie de deux commerces (bar-tabac et coiffeur). Ces commerces sont précieux pour la vitalité et l'attractivité du village. Le rapport de faisabilité est un outil d'aide à la décision et un support de présentation du projet en vue d'établir une pré-étude de la construction de nouvelles cellules au centre-ville par la mairie qui les louera aux commerçants.

**Point n°8 : Occupation des terrains communaux à titre précaire**

Les terrains communaux sont occupés de la même manière que l'année dernière par des agriculteurs de la commune. Le montant de la location est révisable chaque année en fonction de l'indice de fermage. En 2016, cet indice est de 1,61%. Le Conseil Municipal accepte cette révision pour l'année 2016.

## **Point n°9 : Travaux éclairage public rue de Mirecourt**

Il convient cette année d'établir une nouvelle demande de subvention pour les travaux d'éclairage public coordonnés aux travaux d'enfouissement des réseaux secs rue de Mirecourt. Le coût de l'opération s'élève à 144.094,50 € HT. Le Conseil Municipal approuve le projet et autorise la réalisation des travaux par le SMDEV, maître d'ouvrage.

### *Informations et questions diverses*

Zone humide au lieudit « Corvée la Tour » : il est possible de rendre constructible cette zone à condition d'avoir un projet qui permettra d'engager la procédure de compensation de ladite zone. (Ceci suite à une rencontre avec la police de l'eau de la DDT et de l'entretien avec le Préfet).

Personnel chargé de l'environnement : l'adjointe chargée de l'environnement souhaite deux personnes à plein temps ou presque. Après discussion, le principe est acquis et ce à l'unanimité. Il sera proposé à la personne en CAE actuellement à 20h de passer à 30h. Une autre personne sera embauchée aux mêmes conditions.

Loyer à augmenter : suite à des travaux de réfection dans un logement communal, celui-ci subira une augmentation. Après discussion, le sujet sera traité en commission prévue le 15 mars à 20h00.

Commission scolaire : le maire fait part des décisions prises le 18 février dernier en commission et seront inscrites au budget (changement des rideaux de toutes les classes, achat d'un vidéo projecteur pour l'école élémentaire et l'école maternelle, équipement de deux packs-office en élémentaire, achat d'un ordinateur, d'un scanner et de 2 lecteurs CD en maternelle). Une visite de l'école est prévue le 5 mars à 10h afin de voir si les chaises et tables sont réglables. Atelier du « Bien Vieillir » : organisé par la MSA et qui concerne les personnes de 55 ans et plus. 18 personnes se sont inscrites dont 11 de Darnieulles. Ateliers qui se dérouleront pendant 3 h sur sept mardi après-midi.

Société de chasse : l'assemblée générale aura lieu le 12 mars 2016 à 10h au local de la Croix de Romont.

Commerce ambulant de burger : Mr Nourdin d'Epinal souhaite pouvoir installer son commerce ambulant de burger sur la commune un soir. Un courrier lui sera fait pour notre accord à choisir du lundi au vendredi sauf le mercredi (déjà un commerce de pizza ce jour-là).

Stagiaire : un jeune apprenti en menuiserie est accueilli au service technique pendant 4 semaines.

Vosges napoléoniennes : Mr Choffat prépare le programme 2016 et souhaite présenter une conférence à Darnieulles.

Rencontre avec les conseillers départementaux de notre canton (MOMON/CANTERI) le 19 mars 2016 à 10h30.

CAE : des aides ont été obtenues par deux habitants de la commune dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Lutte contre la précarité énergétique de l'habitat ». Une aide a été obtenue par un troisième administré pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Logement au-dessus de la Mairie : un courrier a été adressé à l'ancienne locataire afin de la prévenir que la commune reprenait possession des lieux.

Restauration de l'orgue : un courrier a été adressé à la DRAC

Nettoyage du tableau de l'église : contact a été pris avec une société de Vesoul

Installation d'un pylône radio électrique : une demande de renseignements complémentaires a été envoyée.

Comité des Fêtes : l'assemblée générale a eu lieu et présente un bilan très positif

Prévention routière à l'école élémentaire : ce vendredi 4 mars 2016

Budget : le vote se fera le jeudi 31 mars 2016 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 23h00.